

LISTE DES COURS CORAASP

2^{ÈME} SEMESTRE 2024

COURS CENTRÉS SUR LE RÉTABLISSEMENT EN SANTÉ MENTALE

Ces formations sont destinées à toutes personnes concernées par un trouble psychique, aux proches ou aux personnes intéressées par la problématique, **membres ou non d'une organisation de la Coraasp.**

Comment parler à mon enfant de ma maladie psychique et de mes ressources ?

→ Lundi 30 septembre de 13h30 à 17h

Favoriser mon bien-être à travers la compréhension du mécanisme des dépendances (affectives, aux substances ou autre)

→ Lundis 21 et 28 octobre de 14h à 17h

Trouver la «bonne distance» dans ma relation à l'autre

→ Jeudis 31 octobre et 7 novembre de 13h30 à 16h30

FORMATIONS PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE

Cette formation est destinée à toutes les personnes concernées par un trouble psychique, aux proches, aux professionnel-le-s ou aux personnes intéressées, **membres des organisations de la Coraasp.**

ENSA: PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE

À LAUSANNE

→ Mardis 17 septembre et 1^{er} octobre de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

À GENÈVE

→ Lundi 23 septembre, vendredi 27, 30 septembre de 8h30 à 17h30



Accès détaillé
aux formations

WWW.CORAASP.CH/FORMATION

COURS PAIR-AIDANCE EN SANTÉ MENTALE

Ces formations sont destinées en priorité aux pairs-aidant-e-s en santé mentale* mais elles sont aussi ouverte-s aux personnes concernées et à toutes personnes intéressées.

Identifier ses fonctions, son rôle et sa posture en tant que (PA) en santé mentale

→ Lundi 9 septembre de 10h à 12h30
et de 13h30 à 16h45

Se former à l'accueil et à l'animation en tant que pair-aidant-e (PA)

→ Lundi 14 octobre de 10h à 12h30
et de 13h30 à 16h45

Informatique et les règles de bon usage dans les relations professionnelles

→ Mercredi 30 octobre de 13h30 à 16h30

«REVIM – un outil pour «REprendre sa Vie en Main» – comment les pairs aidant-e-s peuvent soutenir la démarche d'autogestion de la maladie psychique des personnes concernées ?

→ Lundi 2 décembre de 13h30 à 17h00

* Un·e pair-aidant·e animateur·trice ou pair-aidant·e accompagnant·e est une personne qui a acquis un savoir expérientiel autour de la maladie psychique et du rétablissement et qui s'engage dans l'accueil et l'animation d'activités ou l'accompagnement auprès des personnes qui rencontrent des difficultés similaires.